

FORMULAIRE D'INSCRIPTION
VACANCES D'AUTOMNE 2022

Données enfant

Nom de l'enfant : _____ Prénom : _____
 Né(e) le : _____ Adresse : _____
 Téléphone en cas d'urgence: _____ Assurance RC : _____
 Allergies, intolérances : _____ Mange du porc : oui non

UAPE habituellement fréquentée durant la période scolaire (entourez ce qui convient) : Arc-en-Ciel - La Cartouche - Croqu'notes - Le Looping - Le Mikado - Les Papivores - La Récré - Le Relais - La Trott' - Point-Virgule - Les lupins bleus

Données parent(s)

Parent principal : _____ Partenaire : _____
 Employeur : _____ Employeur : _____
 Tél. privé : _____ Tél. privé : _____
 prof : _____ prof : _____
 portable : _____ portable : _____
 E-mail : _____ E-mail : _____
 Autorité parentale : Oui Non Autorité parentale : Oui Non

Placement (veuillez indiquer vos besoins en mettant une croix et en indiquant les horaires d'arrivée et de départ)

Date	Petit déjeuner	Matin	Midi	Après-midi*	Heure d'arrivée	Heure de départ
Jeudi 13 octobre						
Vendredi 14 octobre						
Lundi 17 octobre						
Mardi 18 octobre						
Mercredi 19 octobre						
Jeudi 20 octobre						
Vendredi 21 octobre						

* avec goûter

Remarques : _____

Important

- Ce formulaire doit être envoyé par e-mail ou par courrier à l'UAPE désirée pour la prise en charge de votre enfant jusqu'au 24 septembre 2022 au plus tard. Passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en compte.
- Dès réception du formulaire de demande d'inscription, un contrat spécial vacances vous sera envoyé rapidement par courriel. L'inscription dans une UAPE de remplacement est possible uniquement si l'UAPE habituelle est fermée.
- Le contrat devra être retourné à l'UAPE, daté et signé, dès que possible, mais au plus tard pour le 30 septembre 2022 compris. Jusqu'à cette date, il est possible modifier ou annuler le contrat sans frais. Passé ce délai toutes les prestations de garde inscrites sur le contrat seront facturées, quel que soit le motif. Pour les contrats dits « irréguliers », l'ensemble des prestations de garde inscrites sur le contrat seront également facturées.
- Les absences journalières de l'enfant durant la période des vacances doivent être annoncées par téléphone jusqu'à 08h30 au plus tard. Dans la négative, l'ensemble de la prestation sera facturé, repas et supplément vacances également.

Les UAPE suivantes sont ouvertes totalement ou partiellement pendant les vacances d'automne. Vous trouverez les coordonnées (e-mail, adresse, téléphone) de chacune d'entre elles sur le site www.aslae.ch à la page spécifique dédiée à chaque UAPE (à droite de l'écran).

- Arc-en-ciel - La Cartouche - Croqu'notes - Le Looping - Le Mikado - Les Papivores - La Récré - Le Relais - La Trott' - Les lupins bleus

Nous certifions que ces données sont conformes et acceptons les conditions de placement durant les vacances ainsi que le règlement de l'ASLAE.

Signature(s) _____ Date : _____
 Parent principal : _____ Partenaire : _____